## CHEMINS DE FER.

**Heures d'arrivée et de départ.**

Arrivée. Départ.

**LOUISVILLE AND NASHVILLE.**

No 2 F't m'l .7:40 am | No 2 F't m'l 7:40 p m
No 1 Fast line 7:15pm | No 4 Lim'd 11 :5 a m
No 5 Lim'd 8:10 p m | No 6 F't line 7:55 a m
No 7 coast lim dim.excepté.8:50 am | No 8 coast lim dim.excepté.3:45pm

**QUEEN AND CRESCENT ROUTE**

No1 Limited. 8:30am | No 2 Lim.ited7:25am
No3 Fast Mail.2:30am | No 4.....—8:10am

**ILLINOIS CENTRAL.**

No 23, Local Mail 10:00pm | No 24, Local Mail ..7:00am
No 3, Chicago Limited.....7:45pm | No 4, Chicago Limited .....9:00am
No 2 Lou and Cin limited..... 7:45 pm | No 4 Lou and Cin limited ....9:00am
No 1 f't mail 8:30 am | No 2 f't mail 7:20 p m
No 1 Lou &Cin8:30am | No 2 Lou &Cin 7:20pm
McComb Ac. 9:30 a m | McComb Ac. 5:30 p m

**YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.**

Memphis ex 11:30 a m | Memphis ex..4:20pm
Vicksburg ex5:30 pm | Vicksburg ex 8:15 a m
Baton Rouge ac9:15 am | Baton R'ge ac4:30 pm

**SOUTHERN PACIFIC COMPANY.**

Tex & Mex ex6:40 p m | Tex & Mex ex9:00 a m
Cal Ex.....7:55 am | Cal ex.....8:40 pm

**TEXAS AND PACIFIC.**

F't Worth. Hot Sp'gs and St L ex6:15 pm | California ex.8:15 a m

**EAST LOUISIANA RAIL ROAD.**

Du dépôt de la Queen and Crescent rue Pres Tous les jours excepté dimanche.
No 7.....8:35 am | No 8.....4:00 pm
Dimanche excursion
No 5.....6:35 pm | No 6.....7:30 am

**NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.**

Dimanche seulement.
Alger.. .... 7;35 p m | Alger.... ....8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... .10:00 am | Alger..... 4:00pm
Samedi et dimanche seulement.
Alger. .. 10:09 am | Alger.....5:30 pm
Tous les jours excepté dimanche.
Alger.....8:00 p m | Alger.....8,00 a m

**LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.**

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.....9:10 a m | Pour Belair et Shell Beach.....4:10 p m
Dimanche seulement.
De Belair.....7:00 am | Shell Beach 5:30 a m
De Shell B'h 10:02 am | Shell Beach...8:00 am
Shell Beach..7,00 p m | Belair.....5:20 p m
Shell Beach...7:30p m

## FAITS DIVERS.

**Température du 22 avril 1898.**

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 7 h. du matin.... | 70 | 21 |
| Midi..... | 82 | 28 |
| 3 P. M..... | 82 | 28 |
| 6 P. M..... | 80 | 27 |

**Mariages, Naissances et Décès** inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

MARIAGES— John Williams Dodds Stimpson à Delia Frédérika Leininger; Benjamin Jones à Elizabeth Edwards; Edward Borgstede à Lena Sweeney; Leon Laverde à Joséphine Cirentat; Peter L. Harris à Sarah Deverges; Jules Marsana à Ann Costello; Wm Seeger, à Cécilia Schell; Henry Peter Stahn à Mary Elizabeth Leifone; William E. Dunn à Catherine Scanlon; William Wilsan à Ann Theresa Davis.

NAISSANCES—Mmes J. A. Younger, une fille; H. M. Thomas, un garçon; J. A. Williamson, un garçon; L. Sirgo, un garçon; G. Schmidt, un garçon; C. Scully, Jr., un garçon; J. Serafino, un garçon; S. Marrone, un garçon; D. J. Leingang, une fille; W. Green, J. S. Garidel, un garçon; C. A. Evans, une fille; J. D. Brown, une fille.

DÉCÈS—F. C. Christopher, 78 ans, 1512 N Robertson; Olga D'Aquin, 8 mois, 5920 Laurel; Eliza Ambrose, 43 ans, 626 S. Galvez; J Dabarry, 10 ans, Tricou près Chartres; Mme Vve Felix Sciroty, née Rachel Solari, 76 ans, 715 Bourbon; Mme Vve Peter Smith, 58 ans, 438 Calhoun; Theresa Sunseri, 1 mois, 419 S. Basin; Juanita Agnes Molan, 4 mois 8339 Canal; J. M. Tabony, 53 ans, Hôpital de Charité; Mme Magdalena Sutter, 60 ans, Poplar près Joliet; Henry Fourcade, 10 ans, Hôpital de Charité; Wm Davis, 57 ans, Hôpital de Charité.

## TRIBUNAUX.

### Cour Civile de District—

Reinach et Oteri vs Edward Segarsie—saisie provisoire de $157 50.

Levert, Burgueres et cie vs Southern Pacific Co—réclamation en dommages de $153.54.

L'Etat de la Louisiane vs Henry Maber—réclamation de $600 sur des licenses.

L'Etat de la Louisiane vs M. F. Grossart—$360 sur des licenses.

La succession de Francis B. Fleitas a été ouverte.

Demande d'émancipation :
Arthur Lavie.

### Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Chas de La Bretonne.

Virginia Reed—vagabondage; $15 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Marguerite Thomas—ivresse et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

T. Cleni—violation de l'ordonnance 1366; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Louis Ashmarr—vente de lait falsifié; $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Mme H. Groh—violation de l'ordonnance 6022; $5 d'amende ou 10 jours d'incarcération.

Mis sous caution :

Clara Leo, abus de confiance et détournement.

Gaston Bonafon, Geo Garrie, Simon Bienvenu et Carl de Lasineo, bataille et bris de paix.

### Cour Criminelle de District

Section B.—Juge J. C. Moise.

Nouveaux procès :

Louis Hubert et Austin Dunbar, attaque; Hy White, port d'arme cachée.

Ont plaidé non-coupables :

John Lacey, attaque; Albert Casey, violation de l'acte 47 de 1890 et larcin.

Condamnations :

Fred Thompson, —actes de violence. 60 jours d'incarcération.

Martin Gioe— attaque; 22 jours de prison.

Trouvé coupable :

J. C. Allen, attaque.

Acquitté :

Adam Smith, blessure.

Affaire remise :

John Larengas, violation de l'acte 18 de 1886.

**Incendie.**—Hier après-midi, un feu a été découvert sur la galerie d'une maison inoccupée, rue S. Claiborne 329, appartenant à John Hussey. Les flammes n'ont causé que d'insignifiante dégâts et ont été éteintes par la pompe No 14.

## AFFAIRE TUYÈS.

Voici la liste des jurés, complétée hier matin :

Christian Ackerman—Commis chez Clark & Meader.

Eugène Cox—Artiste, Grand Opera House.

Henry A. Wadell Jr—Commis, Singer Sewing Machine Company.

Gaston P. Reies—Résidence, No 3502 rue Camp.

Léon Sampson—Courtier, résidence, No 829 avenue Jackson.

J. O. Scannell—Employé, résidence, coin Carondelet et Euterpe.

Joseph Staiger—Résidence No 2440 rue Freret.

Charles A Steen—No 1726 Jena.

Charles Turck—No 1135 rue Philip.

Louis Weinberger— 1732 avenue Washington.

Ernest C Thayer—Résidence No 813 rue St-Joseph.

Charles Medler—Commis.

Il s'agit, comme on le sait, du meurtre de Joseph Geier, qui a eu lieu le 8 octobre dernier, au coin des rues Douane et Bourbon, et dont est accusé Louis Emile Tuyes.

Le premier témoin, Ch. T. Hauer, qui tient un estaminet au coin des deux rues déjà nommées, causait dans son établissement avec plusieurs amis, entr'autres, M. Haney, quand arriva le jeune Tuyès, qui salua la compagnie et invita ceux qui se trouvaient là à prendre un verre. On accepta, mais sur sur réflexion faite par l'accusé, Geier voulut payer. Il en résulta une discussion, à la suite de laquelle Geier sortit avec son ami Haney et suivi par Tuyès.

C'est alors qu'il entendit les coups de feu. Il courut à la porte et arriva pour voir le dernier coup de feu.

Après le témoignage du coroner Le Monnier qui a fait l'examen du corps après la mort, la Cour entend la déposition du témoin Villermin qui a raconté ce qui s'est passé, à peu près, dans les mêmes termes que Hauer.

Tuyes prétendit qu'il avait été insulté par Geier qui avait voulu payer quand c'était lui, Tuyes, qui avait invité. Presque tous ceux qui se trouvaient dans l'établissement sortirent. C'est alors qu'il entendit les coups de feu.

L'officier Nulty, qui était à son poste, rue Royale, près de la rue Douane, a entendu les coups de feu. Il est arrivé en toute hâte vers la rue Bourbon pour savoir ce qui s'y passait. Il a vu un homme de petite taille, tirant sur un objet qui était à terre. Plusieurs personnes s'étaient jetées sur celui qui venait de tirer et qui disait que l'on avait insulté sa mère.

Le témoin ajoute que l'accusé semblait être sous l'influence de la boisson.

M. Alf. Tugnet, employé de M. Ch. Heyl, a entendu les coups de feu. Il a vu l'accusé tirant le dernier coup de feu. Il aida M. Demedion a rrêter l'accusé.

Le prochain témoin, M. R. J. Levy, se trouvait dans le restaurant à côté du café de Hauer. Il a vu Tuyes tirer les trois derniers coups de feu. Tuyes était à environ 12 pieds de Geier.

Otto Zuberbier, un électricien sur la sur la ligne St-Charles. Il se trouvait dans le café de Heyl. En sortant il a vu Tuyes sortir sou revolver de sa poche et tirer sur Geier. Tuyes a fait une remarque en français. Geier ne l'a pas attaqué et ne lui a rien dit. Après le premier coup Geier est tombé. Le témoin ne jouit pas d'une bonne réputation. Il a été arrêté deux ou trois fois pour ivresse et bris de paix. Le jour en question il avait pris quatre *drinks* dans l'espace d'une demie heure.

Après l'audition de ce témoin M. Henriques a déclaré les poursuites closes.

Le premier témoin de la défense a été M. Williams.

Le 8 octobre à 10 h. 30 du matin il a rencontré Tuyès et lui a remis son revolver. L'avocat de la poursuite n'a pas voulu admettre que le témoin dise pourquoi il avait prêté son revolver à l'accusé.

Horatio Heyns se trouvait en face de la boutique du barbier, rue Douane. Il a vu un individu de haute taille frapper un homme beaucoup plus petit que lui.

Ce dernier a reculé quelques pas et, retirant son revolver de sa poche, a tiré cinq fois.

W. D. Kirschoff, un chimiste se trouvait dans les environs. Il a entendu un coup de revolver et a vu Tuyes tirer trois coups de plus sur Geier qui était à terre. W. C. Grivot et J. W. Kirschoff, ont également témoigné; mais n'ont rien ajouté de nouveau.

Louis George, un garçon de couleur, a été ensuite appelé.

Il déclare qu'il se trouvait présent à la scène du meurtre. Il a entendu Geier et Tuyes se disputer sur le trottoir. Geier avait un air menaçant et à plusieurs reprises a frappé Tuyès avec un journal. Il est bien certain que Tuyès avait été frappé avant de se servir de son arme.

A cinq heures la séance a été levée.

AUDIENCE DU SOIR.

A huit heures, la séance a été reprise. Un délai de quelques minutes est occasionné par l'absence de M. Luzenberg, le sténographe. A son arrivée, le témoin Louis George a été rappelé et interrogé par l'avocat de la poursuite.

George est le garçon qui cire les souliers à l'angle des rues Bourbon et Douane. Le jour du meurtre, il s'est absenté à midi, et n'est revenu qu'a cinq heures de l'après-midi.

Il lui a été impossible de dire où il avait passé son temps, pendant ces quelques heures. Vers cinq heures et demie, il a aperçu Geier et l'accusé dans le café de Hauer. Ce dernier est sorti de l'établissement et paraissait excité. Geier l'a suivi puis Villermin. Tuyes se trouvait directement derrière Geier qui lui tournait le dos.

Geier traversait la rue avec ses amis lorsque Tuyès l'a invité à prendre un "drink", lui disant qu'il n'était pas un homme, s'il refusait. Il n'a pas vu Tuyès le menacer du geste, mais il est certain que Geier a frappé Tuyès au visage, avec un journal qu'il avait en main.

C'est alors que Tuyes s'est servi de son arme. Après le premier coup de feu, Geier a levé les bras et a poussé un cri. Il est tombé après le second coup et c'est alors qu'il se trouvait dans cette position que Tuyes a vidé son revolver sur lui.

Le témoin a subi un long contre-interrogatoire, dans lequel les remarques de M. Henriquez ont donné lieu de croire qu'il avait été payé pour ses services.

Le nom de M. John F. Pollock ayant été mentionné, par le trop zélé avocat, Mr. Luzenburg a immédiatement appelé M. Pollock.

Ce dernier paraissait indigné de l'incident. Il a dit que c'est depuis la tragédie, que George cirait ses souliers. Il ne lui a jamais rien offert pour venir déposer dans l'affaire. Celui qui insinuerait une pareille chose, en aurait menti, a dit M. Pollock.

En se retirant M. Pollock a adressé une remarque à M. Henriques, mais il a été impossible au représentant de l'"Abeille" d'entendre les paroles.

Le coroner Lemonier a été le pro

GAIL BORDEN EAGLE BRAND CONDENSED MILK
N'a pas d'égal comme nourriture d'enfants
"INFANT HEALTH" envoyé gratuitement.
N.Y. CONDENSED MILK CO. New York

chain témoin. Il a vu l'accusé quelques instants après la tragedie. Son œil paraissait légèrement enflammé. Le docteur a fait l'autopsie du corps de Geier. Le corps était celui d'un homme exceptionnellement grand et fort. Il pesait plus de 320 livres.

Mlle Jeanne Tuyes, sœur de l'accusé, a déclaré que son frère vivait avec elle, à l'époque du meurtre. Jamais, dit-elle, il n'a eu de revolver en sa possession.

Tuyes a été ensuite appelé en sa propre défense. Il est âgé de 35 ans et demeure rue Bourbon.

A M. Luzenberg, il dit que le jour du meurtre à dix heures et demie du matin, il s'était arrêté chez un ami M. Williams pour lui emprunter un revolver, comme son intention était de quitter la ville, le soir même. Comme il devait un petit montant à Hauer, il s'est arrêté dans son café, afin de payer sa dette.

Là il a été présenté à Geier, Villermin et un troisième, dont il ne se rappelle plus le nom. Il a invit éle trio à prendre un "drink."

En sortant, Geier a demandé à Hauer si les consommations avaient été payées. C'est à la suite de cette remarque que la querelle est survenue.

Tuyes ne se rappelle pas au juste les paroles dites, mais il est convaincu que Geier a été très insultant envers lui. Il sortait de l'établissement pour prendre son char, lorsque Geier lui a barré le passage et lui lançant des épithètes malsonnantes, l'a frappé au visage avec un journal.

Tuyes ne s'est pas rendu compte de l'attaque. Frappé à l'œil, il a été aveuglé pour le moment, et pensant que Geier se dirigeait sur lui, et qu'en conséquence sa vie était en danger, il s'est armé de son revolver, et a tiré rapidement.

Dans le contre-interrogatoire Tuyes, a dit qu'il avait bu quelques vers de bière dans la journée chez Hauer, il n'a bu qu'un seul *cocktail*. Il n'était pas sous l'influence de la boisson.

M. Deverges, a constaté le fait, l'ayant rencontré à cinq heures de l'après-midi.

M. Luzenberg, ayant annoncé que la défense était terminée, à onze heures la séance a été levée. A neuf heures, ce matin, les plaidoiries commenceront.

Me Pollock a causé quelqu'émoi à l'ajournement, en se rendant du côté où se trouvait M. Henriques et en l'apostrophant de nouveau.

D'après les témoins, M. Pollock aurait donné un démenti à l'avocat, mais les députés sherifs sont intervenus immédiatement et ont mis fin à l'incident.

### Arrivée de nouvelles troupes

Hier matin, sont arrivées dix compagnies d'infanterie, par le Texas Pacifique. Les deux premières arrivées appartenaient au 8ème d'infanterie, dont six compagnies sont déjà sur le terrain, sous le commandement du major Kellar. Le colonel du régiment est le Col. David D. Von Valsah, arrivé lui-même, hier, avec son état-major et sa musique. Le tout est campé aux Fair Grounds.

Le colonel Von Valsah a quitté le Fort Bliss, près El Paso, mardi soir, avec 123 hommes, et les officiers, et la musique du régiment, se composant de 24 musiciens. Ils ont été durant tout le voyage, acclamés par les populations.

Arrivées, hier, à 1 heure 30 du matin, ils traversèrent le fleuve à 10 heures du matin; les wagons de l'armée portaient leur baggage, et les deux compagnies; prirent la rue Thalie, la rue Magasins, et la rue du Camp jusqu'a Canal. De là, elles prirent la rue Claiborne jusqu'à Esplanade et, de là au Fair Grounds, où leurs camarades étaient déjà campés.

Le 18me régiment se trouve maintenant complet avec ses 8 compagnies. Son quartier général est installé à l'est des tentes.

En voici les officiers :

Colonel Von Valsah. Lieu.-colonel C. L. Bailey; major Kellar; adjudant F. D. Craus; quartier-maître L. W. Griffith.

Compagnie D, capt Ch Henton; compagnie H. capt Steele; compagnie.

Trois ou quatre officiers, déjà arrivés étaient venus à la rencontre de leurs camarades, pour leur venir en aide, afin de leur rendre le plus confortable possible leur arrivée et leur installation.

Dès 7 heures du matin, la foule commença à grossir; à 8 heures, c'était par centaines que l'on comptait les curieux.

Vers 10 heures le tambour major Worm lança sa canne en l'air; le bugle se fit entendre et la tronpe se rendit en bon ordre aux Fair Grounds.

Hier est arrivé également le 10e d'infanterie sous le commandement du Col. Edw. W. Pierson, venant des Forts Reno et Sill, Oklahoma, et se dirigeant sur Mobile qui est, pour le moment, leur destination.

Il était près de midi lorsqu'elles arrivèrent. La première section du train contenait les compagnies C, D, G et E, du Fort Hill, sous le commandement du Lieut-Col Edgard Kellogg, avec 296 hommes et 12 officiers. La seconde section du train portait 292 hommes. Outre ces deux trains, il y avait un train de frêt portant wagons, tentes, équipement, armes et munitions; puis un train portant les animaux—environ 170 mulets.

Le tout était sous le commandement du lieutenant-colonel Kellogg, major Bich I. Elbridge; adjudant Ch. Clark; quartier-maître assistant, J. H. Shollibarger.

Compagnies du 10e : compagnie A, capitaine Gregory Barrett; compagnie C, capitaine Walter Duggan; compagnie D, capitaine Wm Paulding; compagnie E, capitaine Dann; compagnie F, capitaine J. F. Strech; compagnie G, capitaine Van Vleet; compagnie H, capitaine Lincoln.

Tous les officiers du 10e ont déjeuné, hier, dans l'établissement de Fabacher; ils n'avaient rien pris depuis 24 heures.

A 4 heures ils ont dîné au même endroit; puis, ils sont allés prendre le train qui devait les conduire à Mobile, où ils ont dû arriver, la nuit.

Le 10e régiment ne peut pas se plaindre de son court séjour à la Nouvelle Orléans; car il a été constamment acclamé dans les rues, surtout sur la rue Canal.

## CONVENTION CONSTITUTIONNELLE.

Président, Hon. Kruttschnitt.

L'appel est fait par le secrétaire, 83 membres présents, quorum.

Le Rév Steele, protestant, fait la prière.

On fait quelques corrections au journal.

Des permis d'absence sont accordés à plusieurs membres. Rapport du comité dit, on général provisions, amendé. On le lit.

On continue l'examen de l'ordonnance sur les taxes déjà discutée hier.

On analyse toujours l'article 12.

*Le juge Menros*—C'est une clause dangereuse, selon moi. Je ne vois pas bien qu'une taxe doive être prélevée, après des décès, pour l'aide de nos écoles d'Etat. Dans mon opinion, chaque paroisse doit soutenir ses propres écoles, et ne pas mendier le secours de toute la Louisiane. Notre ville ayant, de ce côté, un fardeau plus pesant à porter que toute autre, je suis bien disposé personnellement à la mesure, mais serait-ce logique ?

*Le représentant Hall*—L'article veut simplement atteindre des biens qui ne sont pas autrement taxés.

Hon Thompson—Les taxes des écoles sont appliquées aux paroisses qui les ont prélevées; mais c'est une taxation *générale*.

Débats.

Rep Pujo propose qu'on retire cet article de l'ordonnance; je ne le trouve pas nécessaire.

Le rapporteur insiste pour qu'on l'adopte. Il faut prendre de mesures contre les héritages, insuffisamment taxés, quelquefois avec une fausseté évidente.

Débats. On adopte l'article 12 amendé par le membre Mouton.

Le secrétaire lit l'article 13 et on l'adopte.

Les articles 14, 15, 16 sont lus. Ils sont relatifs à l'application des taxes aux levées, à une voie ferrée etc.

Le rapporteur propose un amendement du comité. Il l'explique avec considérants, opinions d'autorités compétentes etc.

Débats avec le représentant Cordill et plusieurs membres.

Rep. Cordill demande qu'on adopte l'amendement. Vote. Oui.

Le rapporteur—Autre amendement. Il s'agit de rappeler l'émission passée de bons, afin d'en émettre d'autres, toujours pour le besoin des levées, à cinq pour cent.

L'Hon. Provosty discute l'amendement, et demande que la convention permette cet échange d'émission, de façon à diminuer l'intérêt, ce qui sera possible, si la transaction est bien combinée.

*Un représentant*—Nous entrons dans de l'eau profonde, prenez garde!

Le membre Kernan—Nous avons le droit d'aviser, et je n'y vois aucun danger.

Le représentant Leblanc—Il serait bien d'en laisser la responsabilité à la Législature.

Le représentant Hall, propose une modification à l'amendement.

l'Hon Semmes démontre que c'est une simple conversion, comme on le fait du reste, en France Si le porteur de titres ne veut pas consentir à la diminution de son intérêt, le gouvernement lui rend son argent et tout est dit. Rien que de logique, d'honnête dans la combinaison!

*Le rep. Hall offre un amendement.*

Adopté.

Le rapporteur demande qu'on adopte l'article amendé. On y consent.

Examen des artices 17 et 18

Le rapporteur demande qu'on les adopte. Ce qui est fait sans opposition.

Le secrétaire lit l'article 19, et lit aussi l'amendement du comité. L'article est adopté, sur la demande du rapporteur.

Le secrétaire lit l'article 20, que le comité a amendé. L'article est adopté sans opposition.

Rep. Stringland propose un 21me article, pour une taxe gratuite dite "income taxe" qu'on ajoutera à l'ordonnance.

Un représentant est pour ce nouvel article, mais non pas pour l'ordonnance.

Hon. Semmes demande qu'on prenne un sursis avant de décider.

*Sursis jusqu'à 2 heures.*

Seconde séance de la convention.

L'Hon. Semmes—Vous avez donné à la législature un droit de taxation sans limites, sans uniformité; déjà ce 20ème article ne serait pas sans danger; il même à bien des abus. Son application ne pourrait être que trop inégale, quelquefois hasardée; ce serait souvent taxer deux fois la même matière, le même objet, etc. Je propose qu'on reconsidère, qu'on analyse mûrement la chose, avant de rien décider.

L'Hon. Soniat cite des autorités qui montrent l'inconvénient de ce genre de mesure, le danger, l'injustice d'un "income tax".

Le représentant Ponder—Parmi trois des objections que je vois, je puis ajouter la non-necessité de ce genre de taxe. La démagogie peut, à n'importe quel moment, nous envahir. Quelle garantie aurons-nous contre les spoliations.

(*On vote pour reconsidérer l'article 20.*)

Rep Stringland demande qu'on suspende les règlements parlementaires pour ajouter son article à l'ordonnance.

Rep Pipe offre un autre article relatif aux taxes. Il veut que tout les taxes soient uniformes, de même nature.

Rep Draughan propose d'ajouter un article relatif aux animaux nuisibles qui détruisent les propriétés.

On rit. Vote contre cet article.

Le rapporteur désirerait qu'on examine l'article 9 de nouveau,

On le lit

Le rapporteur demande qu'on y fasse quelques changements, parce que cet amendement compiète, dit-es, sur l'ordonnance d'un autre comité

Juge Monroe—Autre modification proposée. Vote. L'amendement est adopté.

Le Dr Thibaut lit une ancienne décision du défunt juge Poché. Il s'agit encore de l'émission des bons.

Le représentant Hall demande qu'on considère de nouveau l'article 10. Allocution. Débats, toujours sur la taxe relative aux héritages. Par un vote on accepte.

Le rapporteur désire une autre modification à la rédaction d'un autre article passé et un amendement. Il Il s'agit de vente pour cause de taxes non payées. Le rapporteur demande qu'on adopte modification et amendement. Accordé. Il demande la troisième lecture de toute l'ordonnance, et qu'on l'adopte. Accordé également.

On reprend l'ordonnance sur les taxes et affaires de ville, etc., et d'autres ordonnances.

L'honorable Fitzpatrick demande qu'on suive la marche ordinaire et qu'on adopte le substitut à l'ordonnance.

Le représentant Brazeale demande qu'on le fasse imprimer pour être examiné par la convention. Accordé.

On examine l'ordonnance pour subvenir aux frais de la convention par un emprunt. Le rapporteur demande que ce bille passe finalement. Vote, 87. L'ordonnance a passé.

On reprend le substitut à l'ordonnance sur les terres, canaux etc., d'Etat, présenté par le rapporteur, Rep. Stringland.

Rep. Thompson offre un changement de rédaction, amendement que le rapporteur accepte. Mon amendement refuse le droit d'émettre des bons, il veut rendre le nouveau canal à l'Etat.

Le substitut passe.

L'ordonnance sur les élections est présentée par le rapporteur, Rep. Bell.

L'Hon. Moore offre un amendement, qui est adopté.

Le représentant Hall demande qu'on remette à plus tard l'examen de cette ordonnance.

Hon. Moore—C'est presqu'impossible, nous avons trop de travail.

On remet l'examen à mardi, deux heures.

Hon. Moore, le rapporteur, présente de nouveau l'ordonnance relative aux vétérans confédérés, pour une 3me lecture. L'ordonnance passe finalement.

On ajourne à samedi, 10 heures.

### Attaque nocturne.

Hier, vers minuit, Anthony Thomas, couleur, domicilié rue Prytanée 1403, se rendait chez lui, lorsqu'arrivé rue St-Charles, entre Calliope et Howard, il a été accosté par deux malfaiteurs qui lui ont mis le revolver sur la gorge en lui demandant sa bourse. Thomas a appelé à son secours, et un des individus lui a tiré un coup de revolver; mais ne l'a pas atteint.

Thomas n'a pû donner le signalement de ses assaillants.

### Suicide.

A cinq heures, hier après-midi, M. Wm F. Peterson, âgé de 54 ans, s'est suicidé en sa demeure, avenue St-Charles 1633, en absorbant du cyanure de potassum. Le sous-coroner Finney a fait la levée du corps et l'a laissé au soins de la famille.

Peterson, laisse une femme et un fils de 21 ans. On ignore la cause de sa funeste détermination.

### Tentative de Suicide.

A deux heures et demie, hier après-midi, Mme Carrie Walsh, âgée de 33 ans, a attenté à ses jours, en son domicile, rue Cypress, 1608, en absorbant une dose de laudanum. Les étudiants de l'hôpital l'ont soignée et l'ont laissée hors de danger.

### Cadavre enfin retrouvé.

Hier matin, M. Ch. Desporte, ex-conseiller municipal, a reçu de M. A. Patorno, en date de Southport, un télégramme lui annonçant qu'il avait enfin trouvé le quatrième cadavre des quatre infortunés jeunes gens qui se sont noyés dans le lac, pendant une partie de pêche. Le corps, qui doit être dans un affreux état de décomposition, puisqu'il est resté, dix sept jours, dans l'eau, est à bord du yacht de M. Patorno qui, depuis cette époque n'a cessé d'aller à la recherche des cadavre de ces malheureux. La famille a été avertie.

Le corps est à bord du yacht, qui se tiendra dans le bayou St-Jean, au bout de la rue Esplanade.

L'entrepreneur des pompes funèbres doit recevoir les restes de cet infortuné jeune homme, M. Albert J. Laine.

### Aux Fair Grounds.

Les Fair Grounds sont devenus, décidément, le grand rendez-vous de la population néo-Orléanaise. La foule était énorme, hier soir.

On a toujours aimé parmi nous les exercices militaires, et les uniformes, et les circonstances actuelles redoublent l'intérêt public. Le représentant de l'ABEILLE a assisté, hier, à la garde montante, et autres exercices exécutés en ce moment, comme si l'on était en face de l'ennemi. Le colonel commandant lui a annoncé qu'il y aurait lundi, à 4 heures, concert par la musique du régiment.

### Base-Ball.

Savannah, 12; Nouvelle-Orléans, 6;
Birmingham, 7; Atlanta, 4.
Charleston, 4; Mobile, 0;
Augusta, 13; Montgomery, 2;
Chicago, 2; Louisville, 1;
Brooklyn, 12; Washington, 7;
Philadelphie, 13; New York, 7;
Baltimore, 8; Boston, 0;
Cincinnati, 11; Pittsburg, 0;
Cleveland, 7; St-Louis, 0;

### NOUVELLES A LA MAIN.

**Vols**—L'avant dernière soirée, entre huit et neuf heures, pendant l'absence de Jas Lewis, un voleur est entrée dans sa demeure, rue Lopez 639, et en a emporté un revolver et des vêtements.

—Jeudi matin, à dix heures, pendant que M. Jesse C. Williams, se trouvait dans son arrière-boutique, rue Royale 928, un voleur du nom de C. M. Reynolds, alias John Ryan, est entré chez lui et a fait sienne d'une montre évaluée à $45.

—Ces jours derniers, les écuries de M. Ben Carroll, rue Bassin 522, ont été visitées par un voleur qui y a pris un jeu de harnais d'une valeur de $20.

—Le sergent de police Phil Jacobs et le caporal Cleary, ont hier matin, trouvé dans le magasin de Jacob Itzkovich, rue Sud Remparts 403, tous les objets volés récemment dans la maison de Mary Lee, coin Bourgogne et Bienville. Itzkovich a été mis en état d'arrestation.

**Rixe**—Une querelle est survenue hier matin, à bord du schooner Perseverance, amarré dans le bassin en face de la cimetiere de la Métairie, entre John Williams, couleur et Wm M. Burns. Ce dernier ayant été frappé au visage s'est armé d'une fusil et a blessé Williams au cou. La blessure n'est pas grave.

## NAVIGATION FLUVIALE.

**Départs de bateaux à vapeur**

SAMEDI, 23 AVRIL 1898.

Bayou Lafourche—LIBERTY, à 5 P M
Rivière Rouge—ELECTRA, à 5 P M
Rivière Ouachita—PARLOR CITY, à 5 P M
Grand Lake et Bends—T.P. LEATHERS, 5 PM
Madison ville—NEW CAMELIA, à 4 P M

**LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.**

| STEAMERS. Nom | Destination | Mouillage |
|---|---|---|
| Anerley | Dunkerque | Louis. ave |
| Aranzas | Havane | Alger |
| Cayo Romano | Londres | 1er dist. 21 |
| Clandeboye | Rotterdam | Chalmette |
| El Dorado | New York | Alger |
| El Paso | New York | Alger |
| Gussie | Honduras | Alger |
| Jos. Oteri, Jr | Honduras | 1er dist. 15 |
| Lacroma | Trieste | rue 3e |
| Morgan | Havane | Alger |
| S Oteri | Honduras | 1er dist. 15 |
| S. Pizzari | Honduras | 1er dist. 14 |
| Sunniva | Bluefields | 1er dist 15 |
| Whitney | Havane | Alger |
| York | Hambourg | Chalmette |
| NAVIRES. | | |
| Leonora | Cette | rue 7e |
| Susanne | Brême | Louis. ave |
| BARQUES. | | |
| Gaya | Oporto | rue 5e |
| Lutto | St Pétersbourg | rue 6e |
| Nenny | Oporto | rue 5e |
| GOELETTES. | | |
| Santo Oteri | Laid up | 1er dist 13 |
| Rita Cue | ..... | 6e district |

**1898—"DIRECTORY" D'AFFAIRES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.**

L. Soards, Editeur, 606 Allée Commerciale.

Cette publication bien connue sous le titre de "Soards' New Orleans TRADE GUIDE" est maintenant complète. Ceux qui n'ont pas eu notre "Directory" régulier qui contient aussi beaucoup de choses de valeur, et qui ne peuvent pas se procurer un grand livre, devraient souscrire pour le "Business Directory" (Trade Guide). PRIX, SEULEMENT $1 par copie et envoyé par la poste affranchissement payé au reçu du prix. Adresses comme ci-dessus et obliges

L. SOARDS.

N. B.—Caution—Méfiez-vous des imitations qui sont offertes en vente. Ce sont des fraudes. N'encourages pas les pirates.

## DECES.

**Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pelican**—Salle de l'Union Française.

Remparts près Dumaine. — Le comité des funérailles de cette association est notifié de se réunir (avec insignes) à la salle ci-dessus, samedi 23 avril à 3 heures de l'après midi, pour rendre les derniers hommages de respect à leur frère décédé membre HENRY WIBKER.

Par ordre HY. MESSONNIER, Président.
H. MATHÉ Secrétaire 23 av—1 f

JOHN BONNOT.
Entrepreneur de pompes funèbres

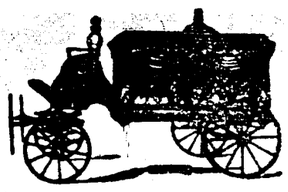

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1043.
14 sept—3m

Telephone No 408.
F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av—6m

Propriétaires et agents, méchez que le Pelican Excavating Co. nettoie les vaches à meilleur marché qu'aucune autre compagnie Bureau 320 Carondelet.
17 oct—1an

Avis au Public.
Avis est ici donné que HORNOR ET BENED CT, en liquidation, demanderont, à la prochaine session de la législature, permission de poursuivre l'Etat pour services professionnels rendus.
Nouvelle-Orléans, 18 avr.1 1898.
19 avril—19 23 28

Avis.
Avis est donné de l'intention de faire application à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour le passage d'un acte pour autoriser le Bureau des Commissaires du District des Levées d'Orléans de lever une taxe spéciale pour l'année 1898; et pour indemniser les propriétaires de certaines propriétés situées dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, appropriées endommagées ou détruites pour but de levées.
FRANK E RAINOLD,
THOMAS P. MAHER,
Avocats.
2 av—2 9 16 23 30

Restaurant de Paris
En face de l'Opéra Français.
532 Rue Bourbon.
Salon de famille.
DÉJEUNER ET DINER, depuis 50c.
Vin compris.
12 dec—dim mar jed—1 an

## LES ANNONCES.

A LOUER—Résidence Conrad, à Waveland Miss. Adresser Paul Conrad, Sale St-Louis, Miss. 20avril—1m

A VENDRE—Vaches laitieres de Mississipi, (Kolstien Jersey Durham) 1822 rue Rousseau. 19 avril—2 sem

DEMANDE—Nous paierons un bon prix les plumes de Hérons blancs et d'Egrettes blanches, les peaux d'alligators et des oiseaux de mer—Louis Stern, marchand commissionnaire, 101 rue Beekman, New York.
3 avril—1m

AGENT à prêter.—$175 000 à prêter sur propriétés en ville. Octave Gomez, 314 rue Carondelet, près Gravier. Heures, 9 à 10 et 2 à 4. 6 fév

LORSQUE VOUS DESIREREZ
Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez
Louis Ruhe's New Orleans Bird Store
MARCHAND D'OISEAUX,
319 rue de Chartres
(A deux portes du Bureau de "l'Abeille")
1er sept—1 an—

MAGASIN DU BON MARCHE
313 Rue Royale,
F. ADRIEN BRUNET,
HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.
J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.
Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.
La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.
Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.
2 déc 97—1an

TEXAS EL PASO T AND P ROUTE PAC